

Enseignant en activité physique adaptée (EAPA)

Co-construire et **mettre en œuvre** des interventions en activité physique adaptée (APA) avec et pour des patients présentant des besoins spécifiques d'activité physique bénéfique pour leur santé du fait d'une maladie, d'une limitation fonctionnelle, d'une déficience, d'une vulnérabilité, d'une situation de handicap, d'exclusion, d'une inactivité ou d'une sédentarité.

Intervenir sur prescription médicale à des fins de réadaptation, d'éducation, de prévention, de promotion de la santé et de l'autonomie.

SOINS

CONSEIL AUX PERSONNES ET ÉDUCATION PHYSIQUE

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 6 (Licence)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE - FPH

[Enseignant en activité physique adaptée \(EAPA\) \(XXXX\)](#)

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Accueil, information et formation des nouveaux personnels, des stagiaires et des professionnels de santé
- Co-construction, suivi et adaptation du projet personnalisé du patient (projet de soins et projet de vie)
- Conception et animation d'interventions relatives au domaine d'activité dans des perspectives de réadaptation, d'enseignement, de promotion et prévention de la santé et/ou d'intégration sociale par l'activité physique
- Évaluation de l'impact du programme d'activité physique adaptée sur la santé du patient
- Evaluation des pratiques et veille spécifique à son domaine d'activité
- Information et formation des professionnels de santé des services en lien avec le domaine d'activité
- Information sur l'offre de soins du territoire, conseil et orientation des patients
- Nettoyage et maintenance des équipements, machines, outillages, véhicules spécifiques à son domaine d'activité
- Organisation, conduite et suivi de programmes propres au domaine d'activité, individuels et/ou collectifs, personnalisés sur prescription médicale
- Réalisation et actualisation de bilans d'évaluation des besoins, des attentes, des motivations et des capacités du patient en lien avec sa condition de santé
- Rédaction de documents techniques relatifs à son domaine d'activité
- Rédaction et mise à jour du dossier patient
- Surveillance de l'évolution de l'état de santé de la personne

SAVOIR-FAIRE

- Analyser et coder son activité
- Choisir les méthodes et modes d'intervention appropriés à l'état de santé du patient pour l'enseignement en toute sécurité de séances d'activité physique adaptée
- Concevoir, planifier et appliquer un programme (individuel ou collectif) relatif à son domaine d'activité
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et/ou la personne accueillie et / ou son entourage
- Mettre en œuvre des techniques d'éducation à la santé du patient et l'orienter dans sa future pratique d'activités physiques, sportives ou artistique
- Observer et interpréter l'état de santé (constantes physiologiques, ...) du patient
- Organiser son travail au sein d'une équipe pluriprofessionnelle
- Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
- Rédiger un compte rendu et un bilan d'activité physique adaptée pour l'équipe et le patient
- Utiliser les équipements et matériels en activité physique adaptée
- Utiliser les méthodes et outils d'évaluation de la condition de santé du patient

CONNAISSANCES REQUISES

- Anatomie, physiologie
- Droit hospitalier
- Gestion des risques professionnels
- Méthodologie de l'évaluation de la condition physique
- Offre en activité physique adaptée et en sport-santé sur le territoire
- Organisation et fonctionnement hospitalier
- Pathologies, handicap mental et psychique
- Pédagogie
- Prévention des risques professionnels, normes et techniques d'hygiène et de sécurité

FORMATION

Licence STAPS - APAS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé (15459)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 6 (Licence)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

VALIDEUR

Université

RÉPERTOIRE

- [RNCP35944](#)
-

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

- Formation initiale et continue
 - Apprentissage
-

ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac)

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

JURY

- Une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
 - Des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
 - Des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
-

PROGRAMME

DURÉE

3 ans (6 semestres), 180 crédits ECTS

BLOCS DE COMPÉTENCES

- Bloc 1 : Usages digitaux
- Bloc 2 : Exploitation de données à des fins d'analyse
- Bloc 3 : Expression et communication écrites et orales

- Bloc 4 : Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
 - Bloc 5 : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle
 - Bloc 6 : Analyse de la situation relative à l'activité physique ou sportive d'une personne ou d'un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)
 - Bloc 7 : Construction et planification d'un programme d'intervention en Activité Physique Adaptée
 - Bloc 8 : Encadrement de séances collectives d'activité physique et/ou sportive pour tout public
 - Bloc 9 : Enseignement de l'Activité Physique Adaptée
 - Bloc 10 : Développement de la santé et du bien-être par les Activités Physiques Sportives et Artistiques pour tout type de public, notamment à besoins particuliers (santé, handicap)
 - Bloc 11 : Sauvetage et sécurité en milieu aquatique
-

STATUT ET ACCÈS

Corps de catégorie A

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Diététiciens pour le suivi et le conseil nutritionnel du patient en situation d'activité physique adaptée, coordination des activités et collaboration dans le cadre d'un atelier d'éducation à la santé ou d'éducation thérapeutique
- Autres professionnels de la rééducation (masseurs-kinésithérapeutes, psychomotriciens, pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes, orthophonistes, orthoprothésistes) pour la prise en charge des patients, l'ajustement des interventions, la coordination des activités et l'évaluation du programme d'activités suivies (ou « du programme d'intervention »)
- Corps médical pour la prescription d'activité physique adaptée, la non-contre-indication à la pratique d'activité physique adaptée et les limitations de pratique, supervision des tests d'efforts maximaux et pour la transmission périodique de compte rendu sur le déroulement de l'activité physique, en accord avec le patient
- Cadres d'unités et de secteur de soins et d'activités paramédicales pour la coordination de la prise en charge, l'ajustement de celle-ci et l'évolution de l'offre en activité physique adaptée, la gestion et la maintenance du matériel en APA
- Equipes de soins pluridisciplinaire pour la mise en œuvre de la prise en charge, le suivi de l'évolution de l'état de santé du patient et information sur les incidents
- Psychologues et neuropsychologues pour l'évaluation, le suivi et l'adaptation des contenus en APA en fonction de la santé mentale et cognitive du patient
- Educateurs spécialisés et moniteurs éducateurs pour collaboration dans le cadre du projet socio-éducatif du patient.

- animateurs et aides médico-psychologiques pour la coordination de la prise en charge du patient
 - assistant social des usagers pour évaluation de la situation sociale du patient et intervention ou orientation sociale si nécessaire
 - référents d'associations sportives, de patients, collectivités locales, institutions pour développement de coopérations et de partenariats
 - famille, proches et aidants pour l'organisation et le suivi du projet de vie du patient
 - patients experts pour l'évaluation et l'amélioration de l'activité physique adaptée proposée par le service
 - assistant de recherche clinique et ingénieurs d'études hospitaliers ou de recherche clinique pour la mise en place et le suivi de projets de recherche clinique en activité physique adaptée ou la contribution à des projets de recherche
-

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Enseignant en activité physique adaptée \(EAPA\)](#)
-

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00

<http://metiers.anfh.fr/Enseignant%20en%20activit%C3%A9%20physique%20adapt%C3%A9e%20EAPA%29%20%28XXXX%29>